

Bordereau de présence de la réunion du tirage au sort du mardi 25 octobre 2022 à 15h30

CAPA des SAENES

Rectorat – Salle Pierre Dumontet

Nom de l'organisation syndicale ou de la fédération	Nom du délégué ou de son représentant	Prénom	Fonction	Emargement
A & I UNSA n°4	FRAU	David		
SNASUB - FSU n°3	GARCIA ARRICHI	Stephanie Lydie	Ing AAE	
SNALC n°1	BARBOLOSI	Lucien	President Academique	
STC n°2	excuse			

Élection à la commission administrative paritaire académique
compétente à l'égard des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (**SAENES**), des techniciens de l'éducation nationale (**TEN**)

Académie de CORSE

Élections professionnelles 2022
2 titulaires - 2 suppléants



Liste présentée par le **SNALC**

Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur

- | | | | |
|---|-----------------------------|--------|---|
| 1 | Mme SUSINI Christine | SAENES | Lycée général et technologique Fesch, AJACCIO (620) |
| 2 | Mme COLONNA Josée | SAENES | Rectorat Académie de Corse, AJACCIO (620) |
| 3 | Mme MEDORI Valérie | SAENES | Lycée général et technologique Giocante de Casabianca, BASTIA (720) |
| 4 | Mme RECCO Anne Marie | SAENES | Rectorat Académie de Corse, AJACCIO (620) |

snalc

de l'école au supérieur



SAENES et TEN

secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et techniciens de l'éducation nationale

le SNALC revendique

La modification des grilles indiciaires pour assurer une progression de salaire plus rapide par la réduction du temps de stage dans les échelons

Le maintien des grades dans le corps avec, entre chaque grade, un changement d'indice net équivalant à 100€

Le paiement des heures supplémentaires plutôt que d'improbables promesses de récupération

Plus de transparence dans l'attribution du CIA

L'intégration des primes dans le calcul des pensions. Pas de retraite en-dessous de 1800€ pour une carrière complète.

La poursuite de la revalorisation dans le cadre du protocole (signé par le SNALC) qui a déjà permis de combler une partie du retard indemnitaire avec les agents des autres ministères

snalc

de l'école au supérieur



SAENES et TEN

Un retour au barème pour les promotions et mutations, garantie d'équité de traitement entre les candidats

Une vraie protection contre les pressions, abus et méthodes infantilisantes et humiliantes

Une meilleure prise en compte et un accompagnement des situations de fragilité : maladie, accidents, handicap

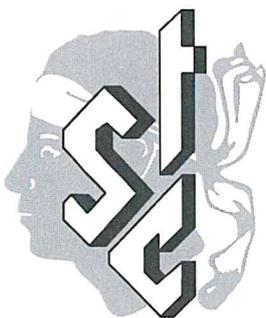
Le recrutement massif de titulaires pour pouvoir créer des pôles financiers et administratifs efficaces dans chaque service et dans chaque EPLE

Une montée en puissance du plan de requalification : trop de collègues occupent encore des fonctions d'un niveau supérieur à leur catégorie statutaire

Le maintien systématique dans leur poste des lauréats des listes d'aptitude

La dotation d'un bon matériel informatique

**POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022**



ELECTION A LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE
DES
SAENES et des TEN
ACADEMIE de CORSE

Elections Professionnelles 2022

2 Titulaires - 2 Suppléants

Liste présentée par le

SINDICATU DI I **T**RAVAGLIADORI **C**ORSI

		NOM	PRENOM	Fonction ou Spécialité	AFFECTATION
1	Mme	DUCANI	Dominique	SAENES	LP Jules Antonini, Aiacciu, 2A
2	Mme	QUENOT	Nadine	SAENES	DSDEN Hte-Corse, Bastia, 2B
3	Mme	NEGRI	Sandra	SAENES	DSDEN Hte-Corse, Bastia, 2B
4	Mme	MUZIOTTI	Isabelle	SAENES	DSDEN Hte-Corse, Bastia, 2B

La liste comporte 4 Femmes et 0 Homme



SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart - Finosello
Tél : 04 95 22 05 94
Av. Mal Lyautey - BP 583
20186 AIACCIU Cedex 2
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats
Tél : 04 95 31 25 15
Rue du Castagnu
Fax : 04 95 32 58 21
20200 BASTIA
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

APPEL DU STC EDUCATION À TOUT LE PERSONNEL SAENES DE L'ACADEMIE DE CORSE

I – LA DEFENSE DES INTERETS MATERIELS ET MORAUX DE TOUS LES SAENES : le STC Education toujours présent

Comme ils l'ont toujours fait, avec la même implication et la même réactivité, les représentants du Personnel du STC Education vous défendront, vous soutiendront, vous accompagneront dans les audiences face à l'autorité hiérarchique (DASEN, Recteur, Ministre) et se mobiliseront au quotidien pour faire valoir vos droits et pour revaloriser le métier statutairement et financièrement.

II – LE PARITARISME ET LA JUSTICE SOCIALE : Une adaptation législative pour la Corse

Avec la loi relative à la transformation de la fonction publique d'août 2019, c'est tout un pan de la justice sociale qui a volé en éclat dans l'Education Nationale. Les syndicats sont mis hors-jeu de tout contrôle dans le cadre des commissions consultatives. Plus aucun contrôle sur les déroulements de carrière et sur le mouvement du Personnel. Les représentants du Personnel n'ont plus de documents préparatoires : comment intervenir sur les erreurs de barème ? L'opacité règne depuis 2019 et la politique des Lignes Directrices de Gestion (la LDG) est une mascarade de démocratie. La loi relative à la transformation de la Fonction Publique relègue le syndicalisme en France au rang de gadget. Les syndicats nationaux se sont-ils vraiment battus pour éviter cela ?

Cette nouvelle situation crée à la fois une incompréhension de la part de tous les personnels de l'Education nationale, et a instauré un climat de suspicion.

LE SYNDICALISME CORSE NE PEUT SE RESOUDRE À L'ACCEPTER

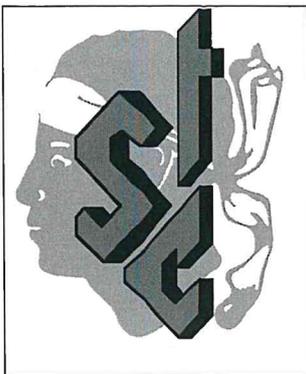
Il faut revenir au paritarisme, en finir avec les pleins pouvoirs de l'administration et retrouver une certaine transparence. Le STC (Syndicat des Travailleurs Corses) va proposer une adaptation législative et le retour du paritarisme dans l'Académie de Corse dans le cadre des discussions entre Paris et la Corse sur l'avenir institutionnel de la Corse. Par cette initiative, la Corse peut demain permettre l'abrogation définitive de cette loi qui dévalorise le syndicalisme en France.

LE SYNDICALISME CORSE LE VEUT, LE SYNDICALISME CORSE LE PEUT

Aidez le syndicalisme corse à rétablir tout un pan de justice sociale et de démocratie dans l'administration de notre système éducatif

Du 1^{er} au 8 décembre, légitimez notre combat syndical :

Votez et faites voter STC EDUCATION à la CAPA des SAENES, au CSA et au CSAM



SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart - Finosello
Tél : 04 95 22 05 94
Av. Mal Lyautey - BP 583
20186 AIACCIU Cedex 2
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats
Tél : 04 95 31 25 15
Rue du Castagnu
Fax : 04 95 32 58 21
20200 BASTIA
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

CHJAMA DI U STC EDUCAZIONE À TUTTU U PARSUNALE SAENES DI L'ACCADEMIA DI CORSICA

I – A DIFESA DI L'INTARESSI MATERIALE È MURALI DI TUTTI L'INSIGNANTI : u STC Educazione sempre presente

Cum'elli anu sempre fatta, incù u stessu impegnu è a stessa reattività, i raprisintanti di u Parsunale di u STC Educazione v'anù da difende, v'anù da sustene, v'anù da accompagnà per l'audienze di pettu à l'auturità ierarchica (DASEN, Rettore, Ministru) è s'anù da mubilizà ogni ghjornu per fà valè i vostri diritti è rivalurizà u mistieru à u nivellu statutariu è finanziariu.

II – U PARITARISIMU È A GHJUSTIZIA SUCIALE : Un'adattamento legislativa per a Corsica

Incù a lege relativa à a trasfurmazione di a funzione publica d'aostu 2019, hè un bellu pezzu di a ghjustizia suciali è di demucrazia ind'è l'Educazione Naziunale chì hè statu lampatu à u mare. I sindacati si ritrovanu à l'infora di un qualunque cuntrollu ind'è e cumissione cunsultative. Più mancu un minimu cuntrollu ind'è i sbucinami di e carriere è in u movimentu di u Persunale. I raprisintanti di u persunale ùn anu più documenti preparatorii : cumu vulariate tandu intervene per impedisce i sbagli di i baremi ? L'amministrazione cumbriculeghja sola in u bughju di i so scagni dapoì 2019 è a pulitica di e Linie Direttrice di Gestione (a famosa LDG) face di a demucrazia una bella carnalata. Issa situazione nova ùn pò esse capita da u persunale di l'Educazione naziunale è d'altronde, ogni decisione di prumuzione o d'affettazione duventa sospetta. Una rialità : i sindacati naziunali ùn si sò imbattuti mancu stampa pè impedisce quessa.

U SINDICALISIMU CORSU ÙN LA PÒ ACCITTÀ

Ci vole à vultà à u paritarisimu, è fà la finita incù issa gestione ceca di l'amministrazione è ritruvà a strada di a trasparenza. U STC (Sindacatu di i Travagliadori Corsi) hà da prupone un'adattamento legislativa è u riturnu di u paritarisimu ind'è l'Accademia di Corsica ind'è u quattru di e discussione trà Parigi è a Corsica pè ciò chì tocca à l'avvene istituzionale di a Corsica. A Corsica pò, è deve esse à l'iniziu di l'abbrugazione di issa lege di a trasfurmazione di a Funzione Publica chì svalurizeghja u sindacalisimu.

U SINDICALISIMU CORSU A VOLE FÀ, U SINDICALISIMU CORSU A PÒ FÀ

Aiò cullegghi, aiutate à a mossa, chì ci guida sempre u spiritu di l'emancipazione suciale è di a demucrazia ind'è l'amministrazione di u nostru sistema educativu

**Da u 1^{mu} à l'8 di dicembre, purtate u nostru cumbattu sindacale :
Vutate è fate vutà STC EDUCAZIONE à a CAPA di i SAENES, à u CSA è à u CSAM**

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS
ET LE SERVICE PUBLIC



Élection à la commission administrative paritaire académique
compétente à l'égard des SAENES et TEN de l'académie de CORSE

Liste présentée par le SNASUB-FSU

2 titulaires – 2 suppléants (3 femmes – 1 homme)

1 – Mme Laurence OLIVIERI

Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
Collège Saint Joseph – Bastia (720)

2 – M. Yann AUTRAN

Secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
GRETA de Haute-Corse – Bastia (720)

3 – Mme Anne-Laure POLIFRONI

Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
Collège Maria Ghjentele – Saint-Florent (720)

4 – Mme Florence NICOLAI

Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
EREA d'Ajaccio – Ajaccio (620)



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LE SERVICE PUBLIC

Les élections professionnelles 2022 qui auront lieu la première semaine de décembre revêtent une importance considérable pour les personnels, quels que soient leurs secteurs d'activité et affectations.

En effet, il s'agit de faire élire, dans les CAP, les délégué·es du personnel que vous pourrez saisir en cas de décisions individuelles défavorables vous concernant, prises par les directions ou échelons hiérarchiques.

Ces possibilités de recours individuels restent indispensables à la défense des personnels.

Votre participation aux différents scrutins est donc décisive pour choisir et donner de la force à vos représentant·es du personnel.

Indépendance, opiniâtreté, expertise des situations professionnelles et des conditions de travail, projet syndical cohérent :

Faites le choix des candidat·es du SNASUB-FSU pour être représent·e et défendu·e efficacement !

Faites le choix de délégué·es du personnel indispensables à votre représentation et défense individuelle !

Les CAPA sont consultées à votre demande sur les refus de la hiérarchie portant sur :

- la révision du compte-rendu d'entretien professionnel ;
- la demande de temps partiel ;
- l'autorisation de télétravail, initiale ou de renouvellement ;
- la démission, certaines demandes de mise à disposition ou de cessation de fonctions ;
- la mise en œuvre du compte personnel de formation ;
- la demande de congés liée au compte épargne temps ;
- les autorisations d'absence pour suivre une action de préparation à un concours administratif ou de formation continue.

Les CAPA sont automatiquement saisies sur :

- les refus de demande d'action de formation ;
- les refus de congé formation ;
- les refus de demande de congé de formation professionnelle ;
- les refus de titularisation et prolongation de stage ;
- les licenciements en cours de stage pour insuffisance ou faute professionnelles.

Les CAPA se réunissent en conseil de discipline

Pour étudier la situation du ou de la fonctionnaire à qui une faute est reprochée, défendre les collègues et examiner des propositions éventuelles de sanction des deuxième, troisième et quatrième groupes prévues par le statut général des fonctionnaires. **C'est une procédure contradictoire**, une garantie pour tous les personnels contre l'arbitraire !

Gagnons le rétablissement de toutes les compétences perdues des CAP !

Depuis la loi de transformation de la fonction publique, les CAP ne sont plus saisies pour l'examen des projets de tableaux de mutations et de promotions (avancements de grade et listes d'aptitude).

Cette perte de compétence ampute le droit des fonctionnaires à être défendu·es par leurs représentant·es face à des décisions hiérarchiques concernant leurs carrières.

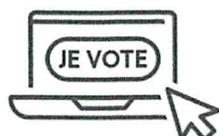
Inacceptable pour nous !

Le SNASUB-FSU et la FSU se battent au quotidien pour le rétablissement de ce droit. Ils revendiquent l'abrogation des mesures qui privent nos CAPA de leurs compétences en matière de mutation et de promotion.

Pour gagner toutes et tous ensemble,
VOTEZ SNASUB-FSU !

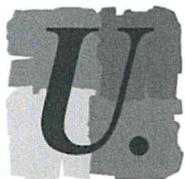
Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec le SNASUB-FSU





SNASUB-FSU



F.S.U.

Pas de système éducatif sans nous !

Il faut faire reconnaître nos missions et métiers !

Il faut gagner l'augmentation des salaires !

Il faut revaloriser l'IFSE mensuelle pour l'intégrer dans le traitement indiciaire !

Ces élections professionnelles se déroulent dans un contexte particulier pour les personnels administratifs, quelle que soit leur affectation : à l'Éducation nationale, dans l'Enseignement supérieur, à Jeunesse et Sports, au CNOUS/CROUS ou bien dans les établissements publics nationaux...

En effet, depuis 2021, nombreuses ont été les annonces d'un plan de requalification de notre filière et les mesures ministérielles ou académiques de mise

en œuvre, sans que – finalement – rien ne bouge vraiment pour les secrétaires administratif-ve-s dans leur écrasante majorité.

Grilles de rémunération « smicardisées », revalorisation de l'IFSE mensuelle *illico* rognée par l'inflation, faiblesse du nombre de promotions possibles en catégorie A rendent les effets de ce plan difficilement significatifs pour le plus grand nombre.

Non, décidément, le compte n'y est pas !

Pour des salaires dignes de nos missions !

La grille indiciaire des secrétaires administratif-ve-s est très peu représentative des missions qui nous sont confiées et des métiers que nous exerçons. **Malgré une augmentation au 1^{er} septembre**, le début de carrière est à peine au-dessus du SMIC. Le SNASUB-FSU veut la reconnaissance des missions réalisées, ce qui passe par une refonte globale de la grille indiciaire. **A fortiori dans un contexte où nos métiers** peuvent perdre de leur sens : autorité fonctionnelle

de la collectivité territoriale de rattachement sur l'adjoint-e gestionnaire d'EPLÉ, fusions de services ou d'établissements...

Pour la requalification des emplois de B en A !

Le SNASUB-FSU estime que **40% des SAENES** exercent en réalité des missions de catégorie A. Ce sont tous les adjoint-es-gestionnaires, les chef-fes de bureau, tous les adjoint-es au chef-fe de service... Ces situations se retrouvent partout dans les secteurs, services, EPLÉ, universités, CROUS... Le SNASUB-FSU exige un plan de requalification pour tous ces postes.

Le plan de requalification doit prendre en compte la réalité des missions !

Les directions ne savent plus vraiment à quelle catégorie se vouer pour identifier les postes concernés par la requalification. **Un agent de catégorie B** est celui à qui l'on confie des missions d'application. Relève de la catégorie A tout agent à qui l'on confie des missions de conception et d'expertise ou d'encadrement. **Le SNASUB-FSU revendique** la requalification en A de tous les postes d'adjoint-es gestionnaire d'EPLÉ.

Vivre dignement de notre travail ! Il faut augmenter les salaires en catégorie B !

Avec le SNASUB-FSU, il faut gagner l'augmentation des salaires !

- une valeur du point d'indice fixée à 6 € et un salaire minimum fonction publique fixé à 1850 € net ;
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation ;
- une revalorisation générale immédiate de l'ensemble de la grille indi-

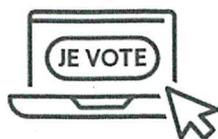
ciaire par la distribution additionnelle de 70 points d'indice ;

- une revalorisation de l'IFSE pour corriger toutes les inégalités existantes, pour aligner son montant sur les meilleurs servis dans la fonction publique avant de gagner son intégration dans le salaire indiciaire ;
- un plan massif de requalification

des emplois de B en A.

La direction générale des ressources humaines commune aux ministères de l'EN, de l'ESR, de JS **doit piloter un plan de revalorisation** quelle que soit l'affectation des personnels.

La revalo, il la faut pour toutes et tous !



Du 1^{er} au 8 décembre,
▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec le SNASUB-FSU



**Election à la commission administrative paritaire académique
des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
et des techniciens de l'éducation nationale
de l'académie de CORSE**

Elections professionnelles 2022

2 titulaires - 2 suppléants

Liste présentée par le syndicat Administration & Intendance UNSA



1	M. FRAU David	Collège L.BONAPARTE	Ajaccio (2A)
2	Mme DEMAUVE Sophie	Collège S. VINCIGUERRA	Bastia (2B)
3	Mme BELARDI Aline	Collège de BONIFACIO	Bonifacio (2A)
4	Mme DELAHEGUE Ludivine	Lycée polyvalent FIUM'ORBO	Prunelli (2B)

3 femmes, 1 homme

CAP Académique
Secrétaires administratifs

Catégorie B



Administration & Intendance UNSA

Revendiquer pour nos métiers
et construire ensemble
pour valoriser nos carrières
et nos missions de service public

Revendiquer & Construire

Défense des CAP :
instances de protection
des droits individuels des agents.

Réorganisation de services :
pas de mobilités forcées,
pas de suppressions de postes.

**Alignement des régimes
indemnitaires** sur la moyenne
interministérielle.

Négociation salariale
annuelle obligatoire.

Poursuivre la requalification
de B en A sans mobilité imposée.

Ouvrir un examen professionnel
de B en A réservé à l'AENES.

Augmenter significativement
les possibilités d'accès aux grades
de SAENES de classe supérieure
et de classe exceptionnelle.

Poursuivre la construction
de la filière administrative
interministérielle

Pour *Aujourd'hui & pour demain*
Je vote A&i UNSA



#unsavotreallieeduquotidien

CAP Académique
Secrétaires administratifs

Catégorie B



Le syndicat

Administration
&intendance **UNSA**

représente tous les personnels administratifs
du service public d'éducation,
il est une force de proposition reconnue

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Pour *Aujourd'hui & pour demain*
Je vote A&i UNSA

CINQ raisons
de voter

5 mots qui traduisent
l'engagement et le savoir-faire
des équipes militantes
d'A&i UNSA qui, fidèles aux
valeurs de l'UNSA,
vous accompagnent
toute l'année.

- 1 Sa proximité
- 2 Son expertise
- 3 Ses équipes
- 4 Ses valeurs
- 5 Un syndicat majoritaire



#unsavotreallieeduquotidien